

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 169 nommant une Commission chargée de procéder à la réception et à l'ouverture des offres relatives à la fourniture et au montage des pièces métalliques pour la construction de deux hangars.

n° 169

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
28 septembre 1909

Numéro JO  
n° 155 du 01/10/1909

Date du numéro  
1 octobre 1909

### TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 28 septembre, une Commission composée de : MM. le Secrétaire général, Président, le Chef du Service des Travaux publics, le Chef du Bureau des Finances, est nommée à l'effet de procéder à la réception et à l'ouverture des offres relatives à la fourniture et au montage des pièces métalliques nécessaires à la construction de deux hangars sur le quai. La Commission s'adjoindra pour l'examen des offres : MM. Bernard, Ingénieur, Membre du Conseil d'Administration : Pret, Ingénieur, ancien Chef de la Régie provisoire du Chemin de fer, Ces deux ingénieurs auront voix délibérative.